

EN BREF :

Rongeurs :

- Évaluez les populations dès la mi-octobre.
- Favorisez des méthodes naturelles de contrôle.
- Modifiez les habitats pour réduire les populations.

CONTRÔLE DES RONGEURS DANS LES FRAISIÈRES ET LES FRAMBOISIÈRES

Les rongeurs, principalement le campagnol (mulot), occasionnent à tous les ans des dégâts dans les fraisières, les framboisières et les bleuetières. Dans les fraisières, ils grugent le collet des plants (ainsi que les systèmes d'irrigation goutte-à-goutte!). Ils affectionnent particulièrement les plantations sur paillis de plastique et les champs recouverts de bâches procurant protection et chaleur à l'automne. En général, **les pertes au Québec sont faibles**, mais elles peuvent être plus importantes pour certains producteurs. Avant d'appliquer un rodenticide, il est important d'évaluer la population et d'utiliser quelques mesures de contrôle.

Évaluation des populations

Le guide de gestion intégrée des ennemis du pommier propose une méthode de dépistage du campagnol. Dès la mi-octobre, on installe dans les vergers 20 pièges à souris standards avec du beurre d'arachide comme appât. Ces pièges sont installés dans 4 zones différentes, en rangées de 5 pièges à une distance d'environ 8 mètres l'un de l'autre. Ces pièges sont relevés durant 5 jours consécutifs suivant leur pose. En verger, un nombre de captures supérieur à 25 % (5 captures pour 20 pièges) indique que les populations nécessitent une intervention. Il n'existe malheureusement aucune donnée pour le fraisier.

Stratégie de lutte

Méthode naturelle de contrôle

Les campagnols sont très prolifiques. Les femelles peuvent se reproduire avant même d'avoir atteint l'âge de deux mois. Heureusement pour nous, ils ont aussi de nombreux prédateurs : renard roux, hibou et oiseaux de proie, raton laveur, belette, moufette, animaux domestiques... Il faut donc éviter de chasser ces alliés de nos champs de fraise.

Modification de l'habitat

Le campagnol déteste rester à découvert, puisqu'il devient alors une proie facile pour les prédateurs. Certaines mesures peuvent être appliquées pour réduire les populations :

- Fauchez bien ras les bordures des champs; les hautes herbes sont des sites favorables pour les campagnols.
- Éliminez les débris (tas de branches, pierres, matériaux de construction, etc.) autour du champ. Ils constituent des sites propices à la prolifération des campagnols.
- Enlevez et éliminez les vieux paillis de plastique. Les campagnols affectionnent la chaleur sous le paillis l'automne.

Malheureusement, l'utilisation de la paille dans les fraisières accentue le problème des rongeurs. Ils y trouvent un endroit idéal pour se cacher et passer l'hiver. De plus, les grains de céréales restant dans la paille et les plants de fraisiers à proximité leur assurent un garde-manger bien garni. Il faut donc chercher à réduire les densités de population avant l'application de la paille.

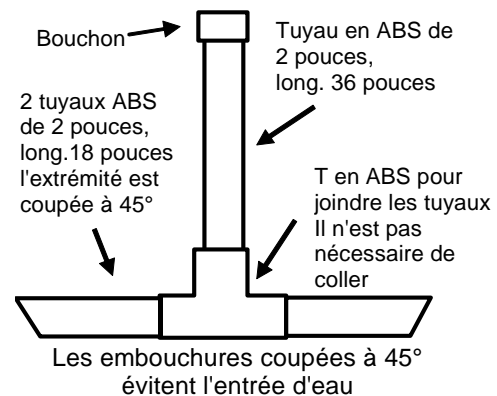
Utilisation de rodenticides

Les rodenticides sont des appâts empoisonnés à l'aide de produits anticoagulants pouvant être dangereux pour presque toutes les formes de vie. Ils doivent être appliqués avec le plus grand soin afin d'éviter que :

- Les animaux domestiques ou les jeunes enfants ingèrent le poison.
- Les prédateurs sauvages qui permettent le contrôle naturel des populations aient accès aux produits et s'intoxiquent à leur tour.

Ces produits appliqués à la volée se dégradent rapidement par l'humidité et la pluie et deviennent peu appétissants aux campagnols. De plus, cette technique rend les rodenticides accessibles à d'autres animaux. Il est donc préférable de les utiliser dans des caches telles que des tuyaux de drain ou dans des mangeoires conçues à cette fin. En verger, les mangeoires en forme de T inversé sont de plus en plus utilisées.

(Illustration de Marc Légaré, IQDHO)



Référence : Guide de gestion intégrée des ennemis du pommier, 2001, CRAAQ

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES PETITS FRUITS
LUC URBAIN, agronome - Avertisseur
Direction régionale de la Chaudière-Appalaches, MAPAQ
675, route Cameron, bureau 100, Sainte-Marie (Québec) G6E 3V7
Téléphone : 418 386-8121, poste 235 – Télécopieur : 418 386-8345
Courriel : Luc.Urbain@agr.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© **Reproduction interdite sans l'autorisation du Réseau d'avertissements phytosanitaires**
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 16 – petits fruits – 14 octobre 2009

